Octobre 2019 / N° 90

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Agrobusiness : le Brésil prêt à montrer le chemin

Le Nord et l'Extrême Nord à l'heure du bilan

Après Douala, le groupe hôtelier Onomo vise Yaoundé

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

La face cachée du prix à payer

J'avais 25 ans, lorsque j'ai effectué mon premier voyage au Cameroun. Trois semaines à découvrir les paysages féériques, tantôt modernes, tantôt à l'état brut, quelquefois lunaires de ce pays d'Afrique centrale. Aucun paysage ne ressemblait à l'autre, j'avais l'impression de passer d'un pays à un autre, d'une culture à une autre.

De Yaoundé à Kribi, de Kribi à Douala puis Bafoussam, Foumban sur les terres du peuple Bamoun, Bamenda, Garoua en passant par Ngaoundéré pour atteindre enfin Maroua. Les images que je garde de ces périples sont pleines : de la couleur des pagnes de ces jeunes filles et femmes aux sourires timides et attachants comme ces voix jamais trop fortes ou cette place de marché foisonnant. De cette nuit où j'ai dormi à la belle étoile dans le parc de Waza, j'en suis rentrée métamorphosée, vidée de mes a priori, en espérant y retourner un jour.

Hier et moins aujourd'hui, la région de l'Extrême-Nord est frappée de plein fouet par les incursions cursives de la secte islamiste Boko Haram et subit les affres du revers de la guerre menée contre cette nébuleuse. Entre guerre et paix, cette région fragilisée sur le plan socio-économique est la victime parfaite des bouleversements qu'impose cette instabilité.

La situation sécuritaire a largement affaibli cette partie du pays. Pourtant, les atouts économiques et socioculturels ne manquent pas. L'agriculture, l'élevage, le tourisme, le transport et le commerce transfrontalier, la région étant frontalière au Tchad et au Nigeria, sont autant d'activités qui ont fait la fierté de l'Extrême-Nord, la plus peuplée des dix régions du Cameroun. Ces activités sont aujourd'hui bridées ou pratiquement à l'arrêt, causant un véritable ralentissement de l'économique.

L'Extrême-Nord, pleine d'atouts économiques, est aujourd'hui à reconstruire, c'est un vaste et grand chantier. Cette région, qui a su résister à la secte islamiste, ne demande qu'à accueillir de nouveaux investisseurs et autres partenaires au développement pour son décollage économique et le mieux-être des populations. Elle n'attend que la venue des capitaines d'industrie pour se redonner une place sous le soleil ardent.

Le gouvernement du Cameroun a fait sa part. Prenant la pleine mesure des besoins, le Premier ministre, Dion Ngute, vient officiellement de déclarer l'Extrême-Nord « zone économiquement sinistrée ». Ce statut qui offre aux investisseurs des exonérations d'impôts exprime la volonté réelle des autorités d'accompagner cette région. Le choix du président Paul Biya de faire de l'Extrême-Nord la seule étape de sa tournée de campagne, lors de l'élection présidentielle d'octobre 2018, est clairement une autre expression de cette détermination. Reste maintenant à trouver l'alchimie parfaite qui va solidifier cette conjugaison d'efforts et allier sécurité, investissement, reconstruction, stabilité. L'Extrême-Nord entre dans l'ère de sa reconstruction. Cette reconstruction doit d'être accompagnée, les opportunités étant alléchantes.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Boko Haram, fossoyeur de l'économie camerounaise

09 • Fuyant Boko Haram, le Niger abandonne le projet d'exportation de son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun

10 • Des pertes de près de 90 milliards de FCFA pour
le secteur de l'élevage et des pêches, entre 2012 et 2016

11 • Le déficit de la production céréalière dans l'Extrême-Nord fait planer
le spectre de la famine

12 • Le FMI estime l'impact de la guerre contre Boko Haram sur les finances publiques à au moins 1% du PIB

12 • Déjà plus de 1000 morts au Cameroun depuis 2013, selon le gouvernement

LEADER DU MOIS

34 • La Camerounaise Diana Mfondoum décroche le Prix Pierre Castel 2019, grâce à sa tisane à base de Moringa

INTERVIEW

13 • Vivian Loss Sanmartin : « *Il y a de nombreux secteurs dans lesquels le Brésil peut apporter son expertise au Cameroun* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Corrections : Souha TOURE

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 17-21

FINANCE ..... P 22-23

AGRICULTURE ..... P 24

INFRASTRUCTURES ..... P 25-27

ENERGIE ..... P 28

INDUSTRIE ..... P 29-30

TRANSPORTS ..... P 31-32

SERVICES ..... P 33

L'ENTREPRISE DU MOIS

Sur les 8 premiers mois de l'année 2019, le brasseur SABC a acheté près de 30% de ses intrants localement

Plus de 21 milliards de FCFA. Tel est le montant de l'enveloppe dépensée au cours des huit premiers mois de l'année 2019 par le brasseur camerounais SABC, pour l'achat des matières premières agricoles et intrants locaux rentrant dans la production de la bière.

Selon les pointages officiels de l'entreprise, cette somme représente 29,6% des achats globaux de matières premières et autres intrants, estimés à plus de 71 milliards de FCFA au cours de la période sous revue.

Dans le détail, entre janvier et août 2019, cette unité agro-industrielle a acheté auprès des producteurs locaux du sucre et du gritz de maïs pour environ 9,5 milliards de FCFA. Cette enveloppe équivaut, apprend-on officiellement, à 29% de l'enveloppe globale des achats de matières premières agricoles (32,5 milliards de FCFA).

Ce chiffre a culminé à 44% au cours de l'année 2018, puisque l'entreprise brassicole a acheté des matières premières locales pour 16,5 milliards de FCFA de cette année-là, selon les statistiques officielles.

En plus de ces matières premières produites localement, le carnet des commandes de la SABC révèle des achats d'autres intrants locaux pour une enveloppe totalisant 11,6 milliards de FCFA entre janvier et août 2019, soit 30% des achats globaux de l'entreprise.

Au regard de ces chiffres, l'impact de l'activité de la SABC sur certaines entreprises locales est plus que déterminant. Il en est ainsi de la Maïserie du Cameroun (Maiscam), unité agro-industrielle située dans la partie septentrionale du pays, qui livre 100% de sa production de gritz de maïs (10 000 tonnes par an) au leader du marché brassicole camerounais.

Sur ce registre, la Société sucrière du Cameroun (Sosucam) n'est pas en reste. « *Avec la SABC, notre chiffre d'affaires a augmenté de 62% ces dix dernières années* », soutient Louis Yinda, l'ex-PDG de la Sosucam. Cet ancien baron de l'agro-industrie au Cameroun s'exprimait ainsi dans une publication dédiée aux 70 ans de la SABC.

Selon lui, cette progression substantielle du chiffre d'affaires de la Socucam en 10 ans est consécutive à une augmentation de 58% des achats de sucre effectués par la société brassicole, sur la même période.

Brice R. Mbodiam

LES CHIFFRES DU MOIS

1060 FCFA

Depuis la 2e semaine du mois de septembre 2019, le kilogramme des fèves de cacao dans les bassins de production du Cameroun s'achète à un prix maximum moyen de 1060 FCFA contre 1040 FCFA un mois auparavant. Cette légère embellie, révélée par les statistiques du Système d'information des filières (SIF), dispositif qui permet d'informer en temps réel sur l'évolution quotidienne des prix, survient pourtant en pleine saison des pluies.
En effet, cette saison est généralement caractérisée par la baisse des prix des fèves, en raison des difficultés d'accès aux bassins de production du fait de la dégradation des routes. Mais, en cette campagne cacaoyère 2019-2020, la forte demande des fèves, consécutive à l'entrée en service de nouvelles unités de transformation dans le pays, semble prendre le pas sur le mauvais état des voies d'accès aux différents bassins de production.

268 000 m³

Selon l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), les exploitants forestiers en activité au Cameroun ont expédié vers la Chine 268 000 mètres cubes (m3) de bois en grume au cours des six premiers mois de l'année 2019. Ce volume représente 7% des importations chinoises de grumes tropicales (en baisse cependant de 21% en glissement annuel) au cours de la période sous-revue.
À en croire l'OIBT, qui a récemment rendu publique une note de conjoncture sur le marché international du bois, le prix moyen des grumes tropicales importées par l'Empire du Milieu, à fin juin 2019, a été de 330 dollars (environ 195 690 FCFA) par m3, soit une hausse de 6%. Calculette en main, les exploitants forestiers camerounais ont engrangé, en moyenne, 88,4 millions de dollars, ce qui équivaut à environ 52,5 milliards de FCFA.

2,2%

Le 18 septembre 2019, le Trésor public camerounais a, une nouvelle fois, réussi à lever une enveloppe de 10 milliards de FCFA sur le marché des titres publics de la Beac. Selon le communiqué rendu public à cet effet par la direction générale du Trésor du ministère des Finances, l'opération a été clôturée par un taux d'intérêt moyen de 2,2%.
C'est le taux moyen le plus bas enregistré sur les titres camerounais sur ce marché, depuis l'année 2011. En effet, après avoir longtemps stagné à 2,5%, le taux d'intérêt moyen sur les titres publics camerounais sur le marché de la Beac avait même atteint 3,9% dès la fin de l'année 2015. Ceci à la faveur de la concurrence née sur ce marché des titres à cette époque, du fait de la baisse des recettes publiques dans les États de la Cemac.

6000

Camwater, entreprise publique chargée de la production et la distribution de l'eau potable au Cameroun, a lancé le 16 septembre 2019 une campagne visant à brancher à son réseau 6000 nouveaux usagers qui attendent depuis 2015, soit 4 ans maintenant. La société se donne un délai de trois mois pour réaliser cet objectif.
Cette campagne baptisée « un ménage, un branchement » se déroulera dans 111 villes camerounaises couvertes par le réseau de la Camwater. Pour ce faire, l'entreprise a récemment réceptionné un lot d'équipements permettant de réaliser ces branchements. À en croire l'entreprise, les retards accusés dans la réalisation de ces branchements sont consécutifs à la préparation de la fusion entre la Camerounaise des eaux (CDE), ancien adjudicataire du contrat d'affermage, et Camwater, jusque-là en charge de l'infrastructure.

Boko Haram, fossoyeur de l'économie camerounaise

Le 2 septembre 2019, un décret du Premier ministre, Joseph Dion Ngute, a déclaré les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun « zones économiquement sinistrées ». Selon ce texte, ce statut offre aux investisseurs, désireux de conduire des projets dans ces zones, des exonérations d'impôts allant de 3 ans en phase d'installation à 7 ans en phase d'exploitation.

Dans le même temps, afin de reconstituer leur outil de production, les entreprises qui investissent dans une zone économiquement sinistrée, souligne le décret du Premier ministre, « *bénéficient d'un crédit d'impôt de 30% des dépenses engagées* ». Ce crédit, précise la même source, « *est plafonné à 100 millions de FCFA et est imputable dans la limite de trois exercices clos suivant celui au titre duquel les dépenses ont été engagées* ».

Il s'agit là d'une bonne nouvelle notamment pour les populations de la région de l'Extrême-Nord. En effet, cette région, déjà très peu pourvue en infrastructures en tout genre, a de surcroît vu son maigre tissu économique être anéanti à partir de l'année 2013, à cause des incursions répétées des terroristes de la secte islamiste nigériane Boko Haram.

Cette situation a notamment fait perdre à la région sa position de principale destination touristique du pays. Ce privilège s'est volatilisé avec l'enlèvement, dans la localité de Dabanga, de sept membres de la famille française Moulin Fournier par les terroristes de Boko Haram. C'était en février 2014.

Au-delà de la volonté d'attirer des investissements dans cette partie du Cameroun, le présent dossier éclaire davantage sur les raisons qui ont conduit les autorités camerounaises à déclarer l'Extrême-Nord « zones économiquement sinistrées ».

Brice R. Mbodiam

Fuyant Boko Haram, le Niger abandonne le projet d'exportation de son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun

Le Niger a lancé, le 17 septembre 2019, les travaux de construction d'un pipeline de 2000 km devant relier ses champs pétroliers d'Agadem au port de Seme au Bénin, a-t-on appris de bonnes sources. Cette infrastructure, estimée à 5 milliards de dollars, soit près de 3000 milliards de FCFA, sera réalisée par la China National Petroleum Corporation (CNPC) sur une période de 2 ans.
Ce pipeline Niger-Bénin, bien que plus coûteux, a été finalement préféré à celui de 600 km devant relier les champs pétroliers d'Agadem à l'oléoduc Tchad-Cameroun. Une option qui aurait permis l'exportation du brut nigérien à partir du port en eau profonde de Kribi, inauguré en mars 2018 dans la région du Sud du Cameroun.
Selon nos sources, l'opérateur chinois CNPC aurait finalement invalidé ce tracé plus direct et d'un coût moindre, à cause d'une « *mauvaise expérience* » avec les autorités tchadiennes. En effet, le partenariat entre le Tchad et cet opérateur pétrolier chinois (dont les activités ont contribué à augmenter le droit de transit du pétrole tchadien sur le territoire camerounais, NDLR) n'a pas toujours été un long fleuve tranquille.
Par exemple, après une suspension d'activité le 13 août 2013 pour « *violation flagrante des normes environnementales* », en début d'année 2019, la CNPC a de nouveau croisé le fer avec les autorités tchadiennes. Cette fois, les deux parties s'opposent sur le contrôle de la Société de raffinage de Djarmaya (SRN). Bien que contrôlant 60% du capital de cette

raffinerie, la CNPC, qui voulait porter un Chinois à la tête de l'entreprise, se voit refuser le droit de nomination du directeur général. Le gouvernement tchadien, au nom de la promotion des nationaux, attribue finalement le poste à l'un des fils du chef de l'État tchadien, Idriss Deby Itno.

PERTE D'IMPORTANTES RESSOURCES FINANCIÈRES

Mais en dehors des relations tumultueuses entre les autorités tchadiennes et la CNPC, le gouvernement nigérien lui-même hésite à mettre en œuvre le projet visant à relier le pipeline Tchad-Cameroun, depuis fin 2014. Soit un peu plus d'un an après la signature, le 30 octobre 2013 à Yaoundé, la capitale camerounaise, d'un accord bilatéral fixant les conditions de transit du pétrole nigérien sur le territoire camerounais.
Officiellement, les raisons de cette hésitation nigérienne sont « *l'insécurité grandissante à ses frontières et la menace permanente que fait désormais peser la secte fondamentaliste Boko Haram dans la région du lac Tchad* ».
De fait, le Cameroun sera l'un des grands perdants de la décision de la CNPC de construire un oléoduc entre le Niger et le Benin, « *jugé moins exposé* » à la menace Boko Haram, en lieu et place d'une infrastructure moins coûteuse devant être raccordée au pipeline Tchad-Cameroun.
En effet, cette décision prive le Cameroun d'importantes ressources financières. L'exportation du pétrole nigérien à travers l'oléoduc Tchad-Cameroun devait être assujettie au paiement de droits de transit au Trésor public camerounais.
Ce droit de transit a été revalorisé une première fois le 29 octobre 2013, passant de 195 FCFA (0,41 dollar) le baril à 618 FCFA (1,30 dollar) le baril. Le même impôt a été majoré une seconde fois, le 30 septembre 2018, à 1,32 dollar US le baril.

Brice R. Mbodiam

Des pertes de près de 90 milliards de FCFA pour le secteur de l'élevage et des pêches, entre 2012 et 2016

« *L'impact général de cette guerre sur la richesse de la région* (de l'Extrême-Nord du Cameroun, NDLR) *est évalué à 89,8 milliards FCFA* ». Telle est la principale conclusion d'un rapport du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), sur les conséquences de la guerre contre Boko Haram sur les secteurs susmentionnés, au cours de la période 2012-2016.

Fruit d'une enquête de terrain conduite dans les départements du Mayo Sava, du Mayo Tsanaga et du Logone et Chari, entre avril et mai 2016, le rapport révèle que le secteur de l'élevage a payé le plus lourd tribut de cette guerre contre la secte terroriste nigériane. Ce secteur, apprend-on, a enregistré à lui tout seul des pertes estimées à 54,8 milliards de FCFA, soit environ 65% des pertes globales.

Ces pertes sont consécutives, souligne le rapport, « *aux vols, rapts, tueries d'animaux, etc., aux maladies animales et à la baisse de la valeur commerciale des animaux* ». Dans le détail, les pertes dues à la baisse de la valeur commerciale des animaux représentent 82% des pertes totales du secteur de l'élevage, contre 15,5% pour les pertes dues aux vols, rapts, tueries des animaux, et seulement 2,5% pour les pertes dues aux maladies animales.

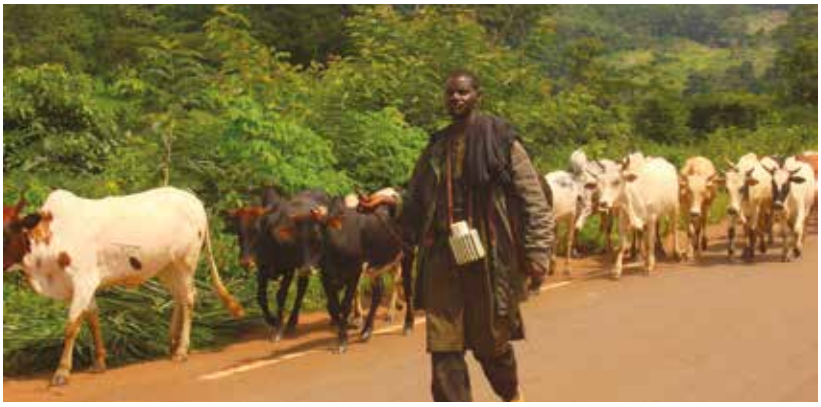

Selon les rapporteurs du Minepia, ces pertes sont étroitement liées à la fermeture, depuis 2012, de 21 marchés à bétail dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, lieux de commerce dans lesquels « *les transactions sont essentiellement orientées vers l'approvisionnement des familles* ». Cette situation a, pour sa part, engendré un impact indirect estimé à environ 26,3 milliards de FCFA, soit plus de 30% des pertes globales enregistrées dans les secteurs de l'élevage et des pêches entre 2012 et 2016.

En ce qui concerne les pêches, la situation est, néanmoins moins dramatique, en dépit des pertes colossales également enregistrées. « *L'évaluation des impacts sociaux sur les pêches a porté sur l'observation du marché du poisson. On a ainsi pu observer une réduction des captures et, par conséquent, une réduction des quantités commercialisées de moitié tout au long de la période observée, les pêcheurs n'ayant plus accès aux zones de pêche ou tout simplement ayant abandonné l'activité. L'effet cumulé de la réduction a abouti à une perte d'activité évaluée sur le plan financier à 8,5 milliards de FCFA* », souligne le rapport du Minepia.

ENVIRON 3 MILLIARDS DE FCFA ENVOLÉS DANS LES VOLS DU BÉTAIL

La Banque mondiale a récemment levé un nouveau pan de voile sur l'ampleur des ravages causés par les membres de la secte islamiste nigériane Boko Haram, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Ces terroristes y sévissent avec une violence plus accrue depuis l'année 2013.

En effet, dans un rapport intitulé « briser les obstacles au commerce agricole régional en Afrique centrale », cette institution de Bretton Woods révèle que depuis 2013, Boko Haram a volé aux éleveurs de la région camerounaise de l'Extrême-Nord, un volume de bétail d'une valeur globale atteignant 3 milliards de FCFA (6 millions $). Concrètement, sur une période de 5 ans, ce sont environ 17 000 têtes de bovins et des milliers d'ovins et de caprins, qui ont été emportés par des membres de cette secte islamiste, au cours de leurs attaques meurtrières dans les villages.

Le déficit de la production céréalière dans l'Extrême-Nord fait planer le spectre de la famine

À fin 2014, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a enregistré un déficit de production de 132 000 tonnes de céréales (mil, sorgho, maïs), a révélé M. Abakachi, le délégué régional pour le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader) dans cette partie du pays. C'était au cours de la foire agropastorale de la région organisée en fin d'année dernière.
Selon ce haut responsable du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, cette baisse de la production céréalière, qui n'a pas permis de satisfaire une demande régionale estimée à environ 770 300 tonnes cette année-là, est en partie due à l'abandon des champs dans plusieurs villages frontaliers au Nigéria, par les agriculteurs fuyant les exactions de la secte islamiste Boko Haram. Les incursions en territoire camerounais de cette organisation terroriste ont en effet été plus nombreuses à partir de l'année 2013.
Le déficit de la production constamment enregistré depuis 2014 a conduit à un renchérissement des céréales sur les marchés des trois régions septentrionales du pays que sont l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua. Ce phénomène, selon les autorités publiques, fait planer dans ces régions une menace réelle de famine. En effet, selon le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), les céréales telles que le sorgho et le maïs se sont renchéries de 38% dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et même de l'Est, au cours de la période allant de mars à mai 2018.

CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES CÉRÉALES

Cette situation consécutive à la baisse de la production et l'accroissement de la demande, à cause notamment de la gestion des réfugiés nigérians accourus dans cette partie du Cameroun (pour fuir Boko Haram), est très préoccupante. Ce d'autant plus que les céréales (mil, maïs, sorgho) constituent l'aliment de base des populations dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua, qui abritent le tiers de la population camerounaise.
La menace est d'autant plus sérieuse que les autorités camerounaises ont entrepris de contrôler la circulation des cargaisons de céréales dans les régions septentrionales du pays.
C'est ainsi que le 8 février 2018, par exemple, les agents de la délégation régionale du ministère du Commerce pour l'Extrême-Nord ont saisi une cargaison de 32 tonnes de mil qu'un camion s'apprêtait à sortir de cette région menacée par la famine, pour l'écouler dans la ville de Douala, la capitale économique du pays.
De sources locales, toute la cargaison saisie avait alors été aussitôt vendue aux enchères à raison de 18 000 FCFA le sac de 100 kg alors que le prix du marché à cette époque était de 25 000 FCFA. Ce fut une véritable aubaine pour les populations, qui ont de plus en plus du mal à se procurer des céréales, dont la production ne cesse de dégringoler depuis le début des incursions de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Le FMI estime l'impact de la guerre contre Boko Haram sur les finances publiques à au moins 1% du PIB

Dans son rapport sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne à fin avril 2016, publié le 3 mai de la même année, le Fonds monétaire international (FMI) ouvre une réflexion sur l'impact de la menace terrorisme sur les économies de certains pays africains.
On apprend ainsi qu'au Cameroun, bien que « la menace du terrorisme se concentre dans les régions rurales et pauvres », notamment l'Extrême-Nord du pays, celle-ci a cependant « provoqué une augmentation des dépenses de sécurité dont l'impact budgétaire se situe aux alentours de 1 à 2 % du PIB ».
En clair, le financement du déploiement de l'armée camerounaise le long de la frontière avec le Nigeria dans la région de l'Extrême-Nord depuis 2013 a sérieusement grevé le budget de l'État camerounais. À cela, il faut ajouter la participation financière au déploiement de la Force multinationale mixte, constituée par

les armées de quatre États du golfe de Guinée en proie à la menace de la secte terroriste nigériane Boko Haram.
Concrètement, en considérant l'estimation du FMI et le PIB du Cameroun, que la Banque mondiale situait à 32,05 milliards de dollars US en 2014, soit plus de 17 000 milliards de FCFA, la guerre contre Boko Haram avait déjà coûté entre 170 et 340 milliards de FCFA au Trésor public camerounais, au moment de la publication du rapport.
En guise de comparaison, en plus des pertes en vies humaines enregistrées depuis 2013, Boko Haram avait déjà fait dépenser au gouvernement camerounais une à deux fois l'enveloppe budgétaire de 163 milliards de FCFA nécessaire à la construction dans la capitale, d'un stade de 60 000 places devant abriter les matches de la CAN 2021.

Déjà plus de 1000 morts au Cameroun depuis 2013, selon le gouvernement

315 incursions meurtrières dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, 12 accidents sur mines, 18 enlèvements et plus de 32 attentats-suicides, avec à la clé plus de 1000 morts et plus de 5300 têtes de bœufs volées aux populations, dont 4200 pour la seule année 2015. Ainsi se présente ce que le gouvernement camerounais a qualifié de « macabre tableau statistique de l'agression barbare dont le Cameroun paie le prix fort depuis 2013, du fait des attaques barbares et criminelles de l'organisation terroriste Boko Haram ».
Ce bilan a été dressé le 14 janvier 2016 au cours d'une conférence de presse, en réponse aux accusations formulées contre l'État camerounais par certaines ONG en charge de la défense des droits humains. En recommandant à ces ONG de ne « pas confondre la victime et le bourreau » dans la guerre contre Boko Haram, le ministre de la Communication de l'époque, Issa Tchiroma, avait une fois de plus « exalté le courage, la détermination et l'efficacité » des forces de défense camerounaises, « soutenues en cela par la bravoure des comités de vigilance agissant auprès des autorités administratives, pour traquer et débusquer ces redoutables criminels, partout où ils pourraient se trouver sur le territoire national ».

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

FIAC

EDITION 2020

PMEXCHANGE

04 - 19 AVRIL 2020

BÉPANDA
DOUALA - CAMEROUN

Organisateur
mandaté par le Gouvernement

INTER-PROGRESS

Co-organisateur

e.cam

www.fiacdouala.org info@interprogress.org

(+237) 677 707 679 / 693 751 866 / 669 999 313

Vivian Loss Sanmartin

« *Il y a de nombreux secteurs dans lesquels le Brésil peut apporter son expertise au Cameroun* »

L'ambassadeur du Brésil au Cameroun explore les pistes d'une coopération gagnant-gagnant avec son pays, notamment en matière de développement de l'agrobusiness.

Investir au Cameron : L'ambassade du Brésil vient d'organiser un séminaire Cameroun-Brésil sur l'agrobusiness à Yaoundé. Pourquoi avez-vous particulièrement choisi de vous appesantir sur ce secteur ?

Vivian Loss Sanmartin : Nous avons choisi ce thème tout d'abord parce que l'économie camerounaise dépend fortement de l'agriculture, qui est la principale occupation des populations. Ensuite, parce que pour le gouvernement camerounais, la modernisation de ce secteur est une grande priorité depuis quelques années.

Nous pensons que dans ce secteur nous pouvons beaucoup apporter au Cameroun, parce que le Brésil est un pays qui a une tradition agricole très forte. De plus, notre pays a des similitudes avec le Cameroun, en ce qui concerne le climat et les sols. Nous y voyons beaucoup d'opportunités en termes de partage d'expériences, pour notamment aider l'agriculture camerounaise à se développer.

IC : Concrètement, qu'est-ce que le Brésil peut apporter au Cameroun pour l'aider à développer son agriculture ?

VLS : Nous pouvons apporter notre expertise, par exemple, à travers des consultants que nous pouvons mettre à la disposition des agriculteurs pour les aider à améliorer leur productivité et la qualité de leur production. Grâce

« Nous pensons que dans ce secteur nous pouvons beaucoup apporter au Cameroun, parce que le Brésil est un pays qui a une tradition agricole très forte. »

« Il y a des opérateurs économiques brésiliens qui sont intéressés par le Cameroun. Mais, il faut qu'il y ait des conditions adéquates pour qu'ils puissent s'installer. »

à des technologies que nous avons développées au Brésil et qui sont adéquates aux climats et sols des pays tropicaux, comme les nôtres, nous pouvons aider le Cameroun et ses producteurs à sortir d'une agriculture peu performante pour migrer vers une agriculture très performante.
En ce moment, nous avons une entreprise brésilienne déjà installée au Cameroun, qui fait ce travail auprès des entrepreneurs du secteur agricole. Il s'agit d'IBSS Agronomy. Cette entreprise apporte son expertise pour améliorer les rendements agricoles et la qualité des produits.

IC : Selon vous, l'une des clés du miracle brésilien en matière de développement de l'agrobusiness est l'Embrapa, institut de recherche créé au Brésil dans les années 70. Quel est l'état de la coopération entre le Brésil et le Cameroun dans le domaine de la recherche agricole ?
VLS : En ce moment, nous n'avons pas de projet dans ce sens. Par le passé, nous avons eu quelques projets, mais pas de très grande envergure. Il y a quelques années, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Institut de recherche agronomique pour le développement (Irad) du Cameroun et l'Embrapa, qui est notre organisme de recherche agronomique. Il est question d'identifier des canaux d'une coopération, par exemple, dans la capacitation des techniciens camerounais au Brésil. Nous croyons que cela peut se faire.
Il y a surtout la possibilité de promouvoir les échanges, notamment en matière de contribution du secteur privé pour appliquer les technologies déjà développées au Brésil et applicables ici. Parce que si le secteur privé ne s'approprie pas les résultats de la recherche, elle ne sert pas à grand-chose.

IC : Justement, l'un des problèmes de la recherche au Cameroun est que les résultats ne sont pas très vulgarisés et le secteur privé s'y intéresse très peu ou alors pas du tout. Comment le Brésil peut-il aider le Cameroun à inverser cette tendance ?
VLS : La présentation de l'expert d'Embrapa a montré les recherches faites par cet organisme, et qui ont permis aux agriculteurs brésiliens de pousser la frontière agricole du pays. Avant, l'activité agricole était concentrée dans le sud du Brésil, où le climat est tempéré. Les agriculteurs sont allés au centre-ouest,

où les biomes sont semblables à la savane africaine. Avant les résultats de cette recherche, les gens ne savaient pas qu'il était possible de faire de l'agriculture dans cette région du Brésil. Mais, avec des technologies qui ont permis de corriger l'acidité des sols, prévenir l'érosion et avoir deux, voire trois récoltes dans la même saison, tout cela a changé. Ainsi, des espaces qui étaient jadis des pâturages dégradés ont été transformés en terres agricoles à très haut rendement.
De manière générale, nous pouvons montrer aux Camerounais qu'ils peuvent migrer vers une agriculture moderne avec l'aide des technologies qui ont été développées au Brésil.

IC : Quels sont les produits agricoles camerounais que le Brésil souhaiterait aider à développer grâce à son expertise ?
VLS : Nous avons, par exemple, le manioc qui est un produit que le Brésil connaît très bien. Il y a aussi le maïs, le soja et les fruits que nous pouvons aider à développer au Cameroun. Certains de ces produits, comme le soja et le maïs, peuvent également contribuer au développement du secteur de l'élevage, parce qu'ils sont à la base de la production d'aliments pour les bêtes.

IC : En plus de ces échanges d'expériences, est-ce qu'il n'est pas plus intéressant d'inciter des opérateurs de l'agrobusiness au Brésil de créer des filiales au Cameroun ?
VLS : Cela pourra se faire dans l'avenir. Il y a des opérateurs économiques brésiliens qui sont intéressés par le Cameroun. Mais, il faut qu'il y ait des conditions adéquates pour qu'ils puissent s'installer. Avec la multiplication des échanges entre les deux pays, nous pensons que cela arrivera bientôt. Au Cameroun, on peut avoir de bonnes récoltes et un marché aussi bien local que sous régional (Afrique centrale). Avec le Brésil, le Cameroun peut avoir une coopération gagnant-gagnant.

IC : Le Brésil est un grand producteur de sucre et de café, deux produits pour lesquels la production est soit insuffisante soit en baisse drastique au Cameroun. Comment le Brésil peut-il aider le Cameroun à redresser la barre dans ces deux filières ?
VLS : L'histoire de la canne à sucre au Brésil est assez intéressante, parce qu'on la produit non seulement comme aliment, mais aussi comme biocarburant. Dans notre pays, tous les véhicules roulent avec environ 25% d'éthanol à base de canne à sucre, qui est ajouté à l'essence. Donc, c'est possible de produire non seulement le sucre, mais aussi l'alcool qui peut être utilisé localement et être même exporté. La même chose peut être envisagée au Cameroun.
Il en va de même pour le café.
Au Cameroun, je pense qu'il faut d'abord commencer par booster la consommation locale et améliorer la qualité. Il faut que les populations consomment plus de café. C'est très important pour pouvoir attirer des investisseurs dans cette filière. Ces dernières années, la production caféière au Cameroun a énormément baissé, mais pour y investir il faut qu'il y ait un marché local attractif et un produit de bonne qualité.

> *« De manière générale, nous pouvons montrer aux Camerounais qu'ils peuvent migrer vers une agriculture moderne avec l'aide des technologies qui ont été développées au Brésil. »*

IC : En dehors de l'agrobusiness, quels sont les autres secteurs de l'économie camerounaise susceptibles d'intéresser les investisseurs brésiliens ?
VLS : Il y en a plusieurs. Je pense notamment aux infrastructures. Le Brésil est un pays leader dans les énergies renouvelables. Nous avons beaucoup d'entreprises travaillant dans la construction des barrages et la production de l'électricité. Nous avons aussi des solutions novatrices pour la production d'énergie décentralisée, par exemple, à partir de la bagasse de la canne à sucre, le biogaz, etc.
Le Brésil a également de l'expertise dans tout ce qui est transport et mobilité urbaine. Nous avons un constructeur d'avions qui est la société Embraer. Par ailleurs, nous avons des systèmes de surveillance qui pourraient être utilisés par les forces armées et de sécurité. Bref, il y a de nombreux secteurs dans lesquels le Brésil peut apporter son expertise au Cameroun.

IC : Camair-Co, la compagnie aérienne camerounaise, a actuellement dans sa flotte un aéronef Embraer en location. L'on pourrait s'attendre à ce que d'autres avions de ce constructeur brésilien arrivent dans sa flotte à titre définitif, par exemple ?
VLS : Oui, naturellement. Ce sont d'excellents aéronefs, avec une taille très adaptée aux besoins locaux et une performance déjà prouvée mondialement. Il faut aussi mentionner l'Embraer Défense, une branche de la compagnie qui produit des avions pour les forces armées, de sécurité et les organismes de défense civile. Il s'agit, par exemple, des « Super Tucanos », qui sont déjà utilisés dans certains pays africains. Il y a aussi le KC-390 qui vient d'être lancé. C'est un avion militaire de transport (troupes et matériels), apte au ravitaillement en vol, à la recherche et au sauvetage, ou à la lutte anti-incendie...

Entretien avec
Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Le Cameroun veut améliorer ses exportations vers les pays de la CEEAC et le Nigeria

Les administrations publiques en charge de la stratégie de développement des exportations au Cameroun, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers sont en conclave depuis le 18 septembre à Yaoundé. Objectif : analyser la stratégie proposée par le groupement de cabinets 2ACD et Quarein Group dans le cadre de l'actualisation de la stratégie nationale des exportations vers les marchés de la CEEAC (Angola, Burundi, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Tchad, RD Congo, RCA, Rwanda et Gabon) et du Nigeria.

« *La rencontre a vocation à analyser l'étude réalisée par le groupement 2ACD et Quarein Group. (...) Ce document est appelé à devenir un véritable gouvernail devant nous amener à construire les bases solides sur lesquelles reposera le développement de nos exportations* », a expliqué Isaac Tamba, le directeur général de l'Économie et de la programmation des investissements publics au ministère en charge de l'Économie (Minepat).

Selon M. Tamba, l'option du Cameroun de se tourner vers le Nigeria et la CEEAC tient au fait que l'économie camerounaise continue d'être marquée par un déficit important et continu de la balance commerciale. Il s'est davantage creusé en 2018 pour se situer à 1438,3 milliards de FCFA. Ce qui représente une augmentation de 265,9 milliards de FCFA (+22,8%) par rapport à l'année 2017. « *Cette situation est aux antipodes des prévisions du Document de stratégie pour croissance et l'emploi (DSCE) qui établissaient une balance commerciale déficitaire à 1,3% du PIB sur la période 2010-2012, puis un solde excédentaire en moyenne de 1,46% sur la période 2013-2020* », relève le DG de l'Économie.

Selon, Olomo Ateke Engelbert, chef de la cellule de la politique économique au Minepat, l'étude commandée par le Cameroun doit ressortir le profil : c'est-à-dire, ce que les pays comme le Nigeria, la RDC, souhaitent importer du Cameroun. « *On souhaiterait qu'on puisse ressortir le niveau des importations pour que n'importe quel opérateur privé puisse commencer la mise en œuvre du document* », a-t-il précisé.

Le secteur privé, à travers le Groupement inter-patronal du Cameroun a régulièrement suggéré au gouvernement camerounais « *la nécessité d'avoir un Accord de partenariat économique (APE) avec le Nigeria* ». Le Gicam plaide pour que les échanges commerciaux entre le Nigeria et le Cameroun sortent de l'informel. Et pour cause, explique le secteur privé, le Cameroun gagnerait à commercer avec le pays le plus peuplé d'Afrique (plus de 150 millions d'habitants) avec lequel, il partage environ 1500 km de frontière. La RDC (81 millions d'habitants) est aussi inscrite dans ce registre de préférence économique.

Climat des affaires : plus de 96 % des réformes demandées par le Cameroon Business Forum mises en œuvre

L'Institut national de la statistique (INS) vient de publier un rapport sur l'évaluation de l'impact des réformes mises en œuvre dans le cadre des recommandations du Cameroon Business Forum (plateforme d'échanges entre le secteur public et privé pour l'amélioration du climat des affaires) depuis 2009.
Selon l'INS, depuis la première session du Cameroun Business Forum (CBF) en 2009, 83 réformes ont été adoptées dans onze domaines (création d'entreprise, accès à la propriété foncière, accès à l'énergie, accès au crédit, commerce transfrontalier, délivrance des actes d'urbanisme, gouvernance, inspection, paiement des impôts, promotion des investissements et règlement des différends commerciaux). La répartition de ces réformes selon les différents axes d'intervention montre que c'est le paiement des impôts qui a le poids le plus important avec 22,9 % de l'ensemble des réformes. Il est suivi par la création d'entreprises avec 19,3 % et le commerce transfrontalier avec 16,9 %.
Globalement, il ressort de l'évaluation de la mise en œuvre des réformes que 3 réformes n'ont pas été exécutées sur les 83. Il s'agit du système de tracking (suivi en ligne), de la mise en place de guichets uniques des actes d'urbanisme et de la dématérialisation de la procédure des actes d'urbanisme. Ces 3 réformes relèvent toutes de l'axe d'intervention relatif à la délivrance des actes d'urbanisme.
« La majorité de ces réformes ont été mises en œuvre par les acteurs. Toutefois, il existe des disparités selon les axes d'intervention. Les axes dont les réformes semblent avoir été bien menées sont : le paiement des impôts, le commerce transfrontalier et la création d'entreprises. Ces trois axes comptent près de 49 réformes sur les 83 réformes recensées, soit près de 60 % de l'ensemble. », conclut l'INS.

Le Cameroun propose un accompagnement pour faciliter l'investissement de sa diaspora installée en France

Un dispositif baptisé « Dias'Invest 237 » vient d'être mis en place par le Cameroun. Il est porté par le ministère camerounais des Relations extérieures (Minrex) et financé par l'Agence française de développement (AFD).
Ce dispositif, indique l'AFD, vise à faciliter l'investissement de la diaspora camerounaise de France vers le Cameroun et plus spécifiquement à accélérer le montage de projet, la création et le développement d'entreprise au Cameroun par des membres de cette diaspora. Les projets d'entreprises sélectionnés seront accompagnés gratuitement par des experts.
Cet accompagnement comprend : un suivi-conseil stratégique par des experts de la création et du développement d'entreprise ; des appuis-conseils métier par des experts du domaine d'activité ; une mise en relation avec des réseaux professionnels.

Pour chaque entrepreneur sélectionné, le dispositif propose trois phases de diagnostic du projet et une feuille de route. Il y a également une phase d'accélération, durant laquelle l'accompagnement de l'entrepreneur sera mis en œuvre selon une feuille de route réalisée en concertation avec ce dernier et détaillant le parcours d'accompagnement nécessaire pour la réalisation du projet.
Pour bénéficier de « Dias'Invest 237 », les candidats peuvent postuler sur le site internet éponyme, jusqu'au 15 décembre 2019. Les projets d'entreprise vers le Cameroun portés par les membres de la diaspora camerounaise en France (sans distinction de nationalité) et les Camerounais ayant séjourné en France et rentrés au Cameroun depuis moins de 3 ans sont éligibles.

Le Cameroun a économisé 200 millions de FCFA au terme du 1er mois d'implémentation du nouveau système de paiement des agents publics

Dans une interview qu'il vient d'accorder à la presse, Moh Sylvester Tangongho, le directeur général du Trésor (DGT), déclare que le Cameroun a réalisé des économies de l'ordre de 200 millions de FCFA à fin août 2019, mois au cours duquel a été appliqué le Système de télé-compensation en Afrique centrale (Systac). C'est le nouveau système de paiement individualisé des salaires des agents publics qui consiste à approvisionner directement le RIB du bénéficiaire de la solde ou de la pension, exactement à l'opposé de l'ancien, baptisé Système de gros montant automatisé (Sygma).
« Les premiers bilans que nous pouvons dresser, c'est que sur les 412 401 virements traités, le Trésor a eu à rejeter 239 ; c'est-à-dire, des comptes qui n'étaient pas exploitables sur le plan global, avant même le lancement des salaires et des pensions. Et après le paiement du 23 août 2019, nous avons 1524 virements retournés. (…) Par rapport à ces 1524 virements retournés, nous avons eu un retour de 200 millions de FCFA. Donc si vous prenez 200 millions de FCFA par an, ça vous fait 2,4 milliards de FCFA par an », affirme le DG du trésor.
Sur les 1524 retournés, indique Moh Sylvester Tangongho, l'on dénombre 1000 décédés et 524 RIB qui correspondent aux comptes clôturés ou inexploitables.
En lançant officiellement le Systac le 14 août dernier, le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, avait expliqué qu'il s'agit pour le Cameroun de s'arrimer à la disposition de l'article 43 de la charte de bonne conduite en matière d'exploitation des systèmes de paiement de la zone Cemac. Cette charte interdit d'agréger les valeurs nominales de moins de 100 millions de FCFA pour en faire une seule opération de gros montant.
«La finalité de cette mutation est de permettre au ministère des Finances de régler les salaires en temps réel, de corriger les erreurs sur le traitement de la solde dans un délai maximum de 72 heures, d'assurer un retour quasi instantané des rejets salaires et de mieux appréhender les problématiques liées aux contentieux des rejets salaires», avait indiqué le Minfi.

Nouvelle concertation entre le ministre des Finances et le secteur privé camerounais le 27 septembre 2019

Le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motazé, rencontre une nouvelle fois les opérateurs économiques le 27 septembre 2019 à Douala, la capitale économique du pays. La rencontre est initiée par le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), la plus importante organisation patronale du pays.
Selon le Gicam, les patrons et le ministre des Finances échangeront sur « *la prise en compte des propositions de réformes fiscales et douanières déjà formulées par le secteur privé, les orientations de la loi de Finances 2020, le contexte économique et financier actuel du pays et les préoccupations récentes des chefs d'entreprises, (ainsi que) les perspectives du dialogue Minfi-patronat sur le calendrier budgétaire* ».
Pour rappel, en mai 2018, le ministre camerounais des Finances avait reçu du Gicam un ensemble de réformes proposées par le patronat, dans l'optique de changer « *de paradigme fiscal* » dans le pays, selon

l'expression de Célestin Tawamba, le président du Gicam.

L'UE dispose d'un portefeuille actif de 39 milliards de FCFA pour le développement local au Cameroun

A l'occasion de la restitution des plaidoyers des autorités locales du Cameroun sur le développement local au Cameroun, Hans-Peter Schadek (photo), le chef de délégation de l'Union européenne (UE) dans le pays a indiqué le 23 septembre à Yaoundé que la décentralisation et l'appui aux collectivités locales occupent une place de choix parmi les axes prioritaires de la coopération entre le Cameroun et l'UE.
« Un portefeuille d'environ 60 M€ [plus de 39 milliards de FCFA] est actuellement actif au sein de notre coopération avec le Cameroun, destiné à appuyer des actions de développement local via des mécanismes bien établis tels que le Feicom [Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal] ou le PNDR [Plateforme nationale de développement rural] », a rassuré l'ambassadeur de l'UE.
À travers ces ressources, a indiqué M. Schadek, l'UE a l'ambition de rester un partenaire engagé et fiable dans le domaine de la gouvernance, de la décentralisation et du développement local au Cameroun, au bénéfice direct des populations.
C'est dans cette logique que l'Union européenne a signé cinq accords de partenariat stratégique (FPA) avec des Associations régionales et mondiales d'autorités locales en 2015.
L'UE, selon le diplomate, reste convaincue que ces autorités sont des interlocuteurs clefs et des acteurs incontournables de la gouvernance économique et sociale locale d'un pays. Car, leur rôle et action, en conjonction avec une décentralisation effective des compétences et de ressources, sont des moyens essentiels pour répondre aux aspirations des populations et aux défis de développement.

Le Cameroun trace les lignes directrices de la 2è phase du Dsce, la boussole du pays pour l'émergence en 2035

Le ministre délégué auprès du ministre en charge de l'Economie, Paul Tasong, a procédé le 25 septembre à Yaoundé, à la clôture des travaux de préparation de la deuxième phase du Document de stratégie pour croissance et l'emploi (Dsce), la boussole du pays pour atteindre l'émergence en 2035.
Durant sept jours, les secrétaires généraux et les responsables de la planification des administrations sectorielles ont examiné les problématiques dans les différents secteurs et tracé les lignes directrices qui vont bâtir la nouvelle stratégie de développement du Cameroun. Celle-ci va servir de cadre de référence pour les 10 prochaines années.
« A la lumière de ce scénario d'émergence, notre prochaine stratégie de développement vise : à accroître significativement le revenu par tête, réduire la pauvreté et à renforcer la protection sociale, promouvoir le développement durable durant l'agenda 2030. Tout ceci sur un fond de décentralisation affirmée », a expliqué le membre du gouvernement.
Pour parvenir à ces résultats, M. Tasong a indiqué que la deuxième phase du Dsce se devra de poursuivre l'achèvement des grands projets entamés dans le cadre de la « Vision 2035 » et d'aider à ce que tous ces grands investissements donnent leur meilleur impact possible sur l'économie.
En outre, le Document actualisé devra s'articuler avec le programme économique en cours avec le Fond monétaire international (FMI), ses acquis, et même approfondir les réformes entamées, en termes de viabilisation des finances publiques et du maintien de la soutenabilité de la dette et de la position extérieure. Sans oublier de mettre en place un plan de rattrapage économique et social pour les régions en crise (Nord-Ouest, Sud-Ouest, Extrême-Nord, Est) au fur et à mesure du retour de la paix social.
Au cours de la phase 2 du Dsce qui va de 2020 à 2027, le Cameroun a l'ambition d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche haute. Ceci en mettant l'accent sur ses atouts immédiats : l'agriculture et l'extraction minière, tout en veillant à une répartition moins inégalitaire des revenus. La phase 3 (2028-2035) est celle au cours de laquelle le Cameroun doit devenir un pays industrialisé.
Lors de la première phase d'exécution du Dsce lancé en 2009, et qui arrive à son terme à cette année, a indiqué Paul Tasong, le palier de croissance du pays a été porté à 4,5% par an en moyenne, quoi qu'en décalage défavorable d'un point par rapport à l'objectif de 5,5% du taux moyen envisagé au départ. Le taux de pauvreté monétaire quoiqu'en recul de 2,4 points s'établit encore à 37,5%.

En 2018, l'AFD a investi plus de 178 milliards de FCFA dans divers projets au Cameroun

Le rapport d'activités de l'Agence française de développement (AFD) pour le compte de l'année 2018 révèle que ce véhicule du gouvernement français en matière d'aide publique au développement, a investi 178,8 milliards de FCFA dans des projets au Cameroun, au cours de la période sous-revue. L'un des plus importants projets camerounais ayant bénéficié des financements de l'AFD est certainement la construction du barrage de Nachtigal, qui permettra, à lui seul, d'augmenter de 30% les capacités de production de l'énergie électrique dans le pays.
Ces financements, apprend-on, ont été pourvus aussi bien par les ressources provenant du Contrat désendettement développement (C2D), que des prêts souverains et non souverains, c'est à dire non garantis par l'Etat.

FINANCE

La Banque des PME a accordé des crédits d'un volume de 12 milliards de FCFA à fin 2018

Dans une récente note sur l'économie camerounaise, l'Institut national de la statistique (INS) indique qu'à fin 2018, la Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME) a accordé des crédits d'un volume de 12,367 milliards de FCFA à 846 bénéficiaires.
La répartition des crédits totaux, suivant le type de crédit, montre que le crédit de trésorerie a la plus grosse part (70,6%), suivi du crédit équipement entreprise (29%), le crédit import/export (0,3%) et le crédit habitat (0,1%). Selon l'INS, le montant des crédits accordés en 2018 est en constante évolution si on compare avec les années antérieures : 3,3 milliards de FCFA en 2016 (pour 377 bénéficiaires), et 6,448 milliards de FCFA en 2017 pour 787 bénéficiaires.
La BC-PME est un établissement de crédit spécialisé, avec un capital 10 milliards de FCFA, dont la mission consiste à fournir des concours financiers aux PME et à l'artisanat. A ce titre, elle a pour objet de faire sur le territoire de la République du Cameroun toutes opérations de banque, opérations connexes et la prestation de services bancaires, économiques et financiers d'appui à la création et au développement des PME et de l'artisanat. Cette structure mise en place depuis 2013, est fonctionnelle depuis 2015 uniquement dans les villes de Yaoundé et de Douala.
« *Toutefois, bien que cette réforme* [bancaire] *soit très connue par les bénéficiaires, ces derniers ont déclaré ne pas être satisfaits par sa mise en œuvre. En effet, ils estiment que la BC-PME est une banque commerciale avec les défauts d'une entreprise publique et suggèrent que cette banque soit spécialisée dans un segment précis pour financer prioritairement le haut du bilan* », souligne l'INS.

Le Cameroun lance une étude en vue notamment d'infléchir les coûts des transferts de fonds

Des sources fiables indiquent que le ministère camerounais des Finances (Minfi), à travers la direction générale de la coopération financière et monétaire, a commencé à s'occuper des questions relatives aux transferts de fonds du point de vue des revenues de l'État et du fonctionnement correct des marchés.
À ce sujet, une étude vient d'être lancée par le Minfi portant sur : les coûts des transferts et les mesures pour leur réduction, les éventuelles clauses d'exclusivité, la transparence des contrats, la sécurité des transferts.
La façon dont l'étude sera accomplie n'est pas encore claire, reste à savoir si ce sera par la voie de questionnaires à envoyer aux Sociétés de transfert d'argent (STA) et aux établissements financiers ou autrement.
De façon générale, la direction générale de la coopération financière et monétaire veut veiller sur le rapatriement des recettes d'exportation. Et, dans le cas spécifique des transferts de fonds, il est question d'en savoir plus sur les développements de la technologie mobile, qui sont très appréciés, mais nécessitent une observation attentive relative à la comptabilisation des flux des transferts et un suivi avec référence aux règlements de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac).
Cette étude est lancée parce que le Minfi « *considère que les prix de transferts de fonds des migrants au Cameroun devraient sensiblement baisser surtout grâce aux paiements mobiles* », apprend-on. En outre, les autorités camerounaises considèrent que ces prix de transfert n'ont pas été affectés par la taxe sur les transferts d'argent introduite récemment à un taux de 2,5 % du chiffre d'affaires des STA.
Au final, renseignent nos sources, si l'étude du ministère des Finances constate un niveau des prix encore élevés, les autorités nationales pourront saisir la Banque centrale quant à l'opportunité d'émettre une loi ou une lettre circulaire invitant les établissements financiers du pays à considérer la clause d'exclusivité qui lie une banque à une seule STA comme non conforme aux principes de bon fonctionnement des marchés dans la Cemac.

Le Cameroun et Attijariwafa Bank, principaux chefs d'orchestre de l'emprunt obligataire gabonais de 100 milliards de FCFA

L'Etat gabonais vient de lancer un nouvel emprunt obligataire de 100 milliards de FCFA dans l'optique, apprend-on officiellement, de financer son déficit budgétaire et ainsi pouvoir réaliser des projets d'investissements programmés dans le pays. Mais à l'analyse, c'est au Cameroun que se joue le destin de ce nouvel appel public à l'épargne initié par les pouvoirs publics gabonais.
D'abord, l'arrangement de cette opération de levée de fonds a été confiée à Attijari Securities Central Africa (ASCA), un gestionnaire d'actifs financiers crée en février 2016 au Cameroun par le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank.
Principal investisseur non bancaire actif sur le marché des titres publics de la Banque centrale des Etats de la Cemac (BEAC), ASCA est également le chef de file du syndicat de placement constitué pour l'appel public à l'épargne de l'Etat gabonais.
Ensuite, dans la charrette des placeurs, le gestionnaire d'actifs du groupe Attijariwafa Bank en Afrique centrale, agira aux côtés de trois banques installées au Cameroun, sur les sept que compte le syndicat de placement du nouvel emprunt obligataire gabonais.
Il s'agit de SCB Cameroun, la filiale locale du groupe bancaire marocain ; d'Afriland First Bank, une institution bancaire à capitaux majoritairement camerounais ; et d'UBA Cameroun, la filiale camerounaise du groupe bancaire nigérian contrôlé par le milliardaire Tony Elumelu.
A côté du Cameroun, qui est le principal animateur du marché des capitaux dans la zone Cemac, le succès de l'emprunt gabonais susmentionné repose essentiellement, au plan opérationnel, sur le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank. En effet, en plus de l'arrangeur et de SCB Cameroun, deux autres filiales de ce groupe bancaire font partie du syndicat de placement de l'emprunt obligataire gabonais baptisé « EOG 6,25% Net 2019-2024 ».
Il s'agit notamment de l'Union gabonaise de banque et du Crédit du Congo. En clair, pour cet emprunt obligataire gabonais, qui fait intervenir sept établissements bancaire et non bancaire, le groupe Attijariwafa Bank fait intervenir, lui tout seul, trois de ses filiales et sa société en charge de la gestion d'actifs.

AGRICULTURE

Le Cameroun lance une campagne visant à vacciner 6 millions de petits ruminants contre la peste

Du 25 septembre au 30 octobre 2019, le Cameroun ambitionne de vacciner 6 millions de petits ruminants contre la peste. C'est l'objectif de la campagne nationale que vient de lancer le ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia) dans la localité de Nanga-Eboko, région du Centre du pays.
L'opération sera déployée dans le cadre du Projet de développement de l'élevage (Prodel), financé par la Banque mondiale à hauteur de 60 milliards de FCFA.
Cette campagne de vaccination est partie intégrante du plan national de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants, élaboré par le gouvernement camerounais, à travers le Minepia, et pour lequel le Prodel met à disposition une enveloppe de 2,5 milliards de FCFA, apprend-on de bonnes sources.

Le Cameroun enregistre une flambée des prix des denrées alimentaires du fait de la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest

Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET), un projet d'alerte sur la famine financé par l'USAID (l'Agence américaine pour le développement international), vient de publier son analyse suite à la situation sécuritaire qui prévaut depuis octobre 2016 dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.
« *Dans le bassin de production de Ndop, la bassine (20 kg) de maïs blanc et le haricot rouge se négocie à 1700 et 6000 respectivement, alors que sur le marché de Mamfe, cette bassine revient à 5000 et 10 000 F CFA respectivement pour les consommateurs* », indique FEWS NET. Il ajoute que, dans les centres urbains qui accueillent les flux importants de personnes déplacées internes (PDI), les prix des denrées sont élevés du fait des difficultés d'approvisionnement avec les zones rurales.
Le riz importé qui représente au moins 80% du volume de riz consommé est rare sur les marchés locaux. Sur les marchés urbains, le sac de 50 kg qui coûte habituellement 18 000 ou 19 000 F CFA, se vend entre 21 000 et 30 000 F CFA.
« *Malgré la disponibilité de nouvelles récoltes, les ménages pauvres et les déplacés dans les zones urbaines et ceux des zones inaccessibles sont dépendants de l'assistance car les difficultés d'accès aux marchés les conduisent à réduire les quantités et la qualité des aliments consommés* », indique FEWS NET. Qui ajoute que, l'assistance réalisée au mois juillet 2019 (principalement issue des distributions de vivres par le Programme alimentaire mondial) a touché 13 et 22% des déplacés respectivement dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, mais sa couverture représente moins de 5% dans la population de ces régions. Ce qui expose ces groupes de population à l'insécurité alimentaire aiguë.

INFRASTRUCTURES

Le gouvernement exige la livraison de la section rase campagne de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen dans 4 prochains mois

« *A l'adresse de l'entreprise en charge de la réalisation de l'autoroute : livrer le chantier dans les quatre prochains mois* ». C'est l'une des principales exigences du ministre en charge des Domaines, Henri Eyebe Ayissi, et celui de l'Habitat, Célestine Ketcha Courtes, dans un communiqué conjoint signé le 23 septembre dernier, suite à une descente sur l'itinéraire de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (environ 21 Km au total pour la section rase campagne et urbaine).

En procédant à un décompte, l'entreprise chinoise en charge des travaux, China Communications Construction Company Ltd, doit livrer la section rase campagne (11 km) de l'ouvrage autoroutière au plus tard en janvier 2020. Pour parvenir à ce résultat, les deux membres du gouvernement ayant constaté que les travaux sont bloqués, principalement à cause des emprises encore occupées par les populations riveraines, martèlent que « *de manière générale, aucune construction ne sera tolérée, ni maintenue ou épargnée dans l'emprise des 200 mètres sécurisés aux abords de l'autoroute* ».

A l'endroit des autorités municipales en charge du périmètre concerné, il est demandé de créer et animer des cadres de concertations permanents avec les populations, en vue de sensibiliser lesdites populations sur les bénéfices et impacts positifs de l'infrastructure en cours de construction. Les autorités administratives territorialement compétentes doivent, quant à elles, rassurer les populations sur la prise en compte de leurs requêtes formulées au sujet des dispositions prises pour le paiement effectif et exhaustif, par l'Etat, de leurs indemnités compensatoires, suites aux expropriations décidées.

A l'endroit des populations riveraines, il est demandé de « *libérer entièrement et sans délai, les emprises occupées ; en tout état de cause, lesdites démolitions seront engagées par les autorités administratives dès la fin de ce mois de septembre 2019* ».

En attendant la livraison de la section rase campagne, la section dite urbaine de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen été attribuée à trois entreprises. Il s'agit de Synohydro (5,8 km), de la China Road and Bridge Corporation (1,9 km) et d'Arab Contractors (2,1km).

Le coût total du projet de cette infrastructure autoroutière est de 189,8 milliards FCFA. Les travaux ont démarré le 2 mai 2014 pour une durée de 36 mois, et auraient dû s'achever depuis mai 2017. Seulement, les autorités sont confrontées au problème du paiement des indemnisations et la libération des emprises.

Le groupe hôtelier Onomo a ouvert son 1er établissement 3 étoiles à Douala

Le groupe hôtelier Onomo, contrôlé par Batipart, a annoncé, le 20 septembre dernier, qu'il a officiellement ouvert les portes de sa toute première enseigne 3 étoiles au Cameroun. C'est à Douala, la capitale économique du pays.
«Avec un investissement de 15 milliards de FCFA, Onomo Hotel Douala n'est que la première d'une série d'ouvertures prévues au Cameroun à l'horizon 2020 », a indiqué le groupe.
Construit sur une surface de 600 m2, l'établissement hôtelier de Douala compte, entre autres, 152 chambres, 5 appartements équipés de kitchenettes aménagées, un restaurant, un bar, une piscine, une salle de fitness, une salle de réunion de 220 m2 modulable en trois et dispose d'une connexion Wi-Fi haut-débit.
La construction de cet hôtel ouvert à Douala a débuté le 25 avril 2018 avec la pose de la première pierre. Il est fonctionnel, près d'un an plus tard. Onomo compte également construire un second hôtel du

même type à Yaoundé, la capitale du pays. Viendra ensuite Kribi, cité balnéaire du Sud du Cameroun, qui accueillera, un peu plus tard, le 3ème trois étoiles de l'enseigne Onomo au Cameroun.
En neuf ans d'existence, le groupe hôtelier compte déjà 18 hôtels ouverts dans dix pays et atteindra 21 établissements en fin 2019.

La Société immobilière du Cameroun prépare une campagne d'identification des occupants des logements sociaux

Ahmadou Sardaouna, le nouveau directeur général (DG) de la Société immobilière du Cameroun (SIC), annonce qu'une campagne d'identification des locataires des logements SIC va débuter le 23 septembre prochain.
Au cours de cette campagne d'identification, la SIC procèdera également au recouvrement des arriérés locatifs. À cet effet, le DG invite tous les occupants des logements SIC à mettre à la disposition des équipes mobiles des photocopies des documents ci-après : dernière quittance payée ; contrat de location, carte nationale d'identité, relevé d'identité bancaire, une photo d'identité 4x4, etc. « S'agissant des locataires en impayés, ils devront s'acquitter de leur dette locative afin d'éviter la résiliation du contrat de bail et l'expulsion du logement », indique le DG de la SIC.
Ahmadou Sardaouna engage cette campagne dans un contexte où les logements sociaux construits par l'État du Cameroun, à travers la SIC, font l'objet de micmacs. Par exemple, il arrive que ces maisons construites pour les agents de l'État à revenus faibles soient plutôt habitées par de hauts fonctionnaires nantis et non éligibles. Bien plus, il s'est développé au fil des années le phénomène de sous-location. En d'autres termes, certains anciens locataires de la SIC devenus propriétaires d'une maison hors des camps SIC, sous-louent leur ancien logement social à des tiers.

Camwater se donne trois mois pour réaliser 6000 branchements en attente depuis 4 ans

Camawater, entreprise publique en charge de la production et la distribution de l'eau potable au Cameroun, a lancé le 16 septembre 2019 une campagne visant à brancher à son réseau 6000 nouveaux usagers qui attendent depuis 2015, soit 4 ans maintenant. La société se donne un délai de trois mois pour réaliser cet objectif.

Cette campagne baptisée « un ménage, un branchement » se déroulera dans 111 villes camerounaises couvertes par le réseau de la Camwater, apprend-on officiellement. Pour ce faire, l'entreprise a récemment réceptionné un lot d'équipements permettant de réaliser ces branchements. À en croire les sources internes à la Camwater, les retards accusés dans la réalisation de ces branchements sont, en partie, consécutifs à la préparation de la fusion entre la Camerounaise des eaux (CDE), ancien adjudicataire du contrat d'affermage, et Camwater, la société publique d'infrastructure. Le gouvernement camerounais a finalement décidé de transférer les compétences de l'ex-CDE à la Camwater.

Les projets de construction d'un 3e pont sur le Wouri et de l'autoroute Douala-Limbe prennent forme

La modernisation des infrastructures routières se poursuit à Douala, la capitale économique du Cameroun. Le gouvernement vient de valider les projets de construction d'un troisième pont sur le fleuve Wouri et de l'autoroute Douala – Limbe, ville située dans la région du Sud-Ouest, rapporte le quotidien gouvernemental Cameroon Tribune.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de partenariat public-privé (PPP) avec l'appui de la Banque mondiale, une réunion de concertation s'est tenue à Yaoundé le 6 septembre 2019, entre les responsables de l'institution, ceux du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), et de certaines administrations concernées. Ladite réunion portait sur l'examen des critères de sélection et de priorisation, en vue du lancement des études de faisabilité.

Long d'environ 2 km, le nouveau pont sera érigé en trois compartiments de 600 m chacun. Prévue plus en amont du fleuve, l'infrastructure reliera l'entrée est de la cité économique au port autonome de Douala (PAD). Sa mise en service facilitera le transport des marchandises vers le Tchad et la République centrafricaine.

S'agissant de l'autoroute Douala – Limbe, elle permettra de relier le port fluvial de la ville balnéaire à la capitale économique du Cameroun. Elle facilitera également l'accès à la Sonara (Société nationale de raffinage), et de ce fait le transport des produits pétroliers.

ENERGIES

L'Institut national de la statistique plaide pour une baisse de l'impôt sur les sociétés non pétrolières au Cameroun

Dans le cadre de l'évaluation de l'amélioration de l'environnement des affaires engagé au Cameroun depuis 2009, l'Institut national de la statistique (INS) note dans un récent rapport que la réforme sur la baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) non pétrolières est totalement exécutée depuis 2015.

« En réponse aux préoccupations du secteur privé sur la pression fiscale élevée que subissent les entreprises, le gouvernement a, dans le cadre de la loi des finances de 2015, revu à la baisse l'impôt sur les sociétés (IS) non pétrolières de 35% à 30% à l'effet d'améliorer l'attractivité du Cameroun », indique l'INS. L'institut rappelle qu'avant cette disposition, le taux d'imposition de l'IS à 35% était considéré par les observateurs comme un frein à l'attrait des investisseurs privés étrangers et à la compétitivité du pays au regard du taux moyen applicable dans la plupart des autres pays.

Cependant, souligne l'INS, il convient de noter que la baisse du taux d'imposition n'a pas permis de baisser le taux de pression fiscale au Cameroun. Après une baisse d'un point du taux de pression fiscale en 2016, cet indicateur a gagné 0,4 point de pourcentage pour retrouver le niveau de 2014.

Ainsi, pour que l'attractivité du Cameroun soit effective avec une réelle baisse du taux de pression fiscale, l'INS suggère au gouvernement de baisser une fois de plus l'IS de 30% à 25% comme c'est le cas en Côte d'Ivoire ou encore au Sénégal.

« *Les entreprises sont très bien informées sur la baisse de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, elles demeurent insatisfaites à cause du minimum de perception (2,2% du chiffre d'affaires) qui est très élevé. Elles suggèrent de réduire le minimum de perception à 1% du chiffre d'affaires et de revoir à la baisse l'impôt sur les sociétés* », ajoute par ailleurs l'INS.

INDUSTRIE

Après le cacao, Neo Industry lance une co-entreprise avec le Français CIOA pour produire des matériaux de construction

Le promoteur de Neo Industry, unité de transformation de fèves de cacao basée à Kékem, dans la région de l'Ouest du Cameroun, et les dirigeants de la société française d'ingénierie d'affaires CIOA, viennent de conclure un accord de joint-venture. Selon la plateforme Bourse Direct, cet accord vise la création d'une entreprise dénommée Neo Real Estate, qui sera contrôlée à 49% par CIOA, contre 51% des actifs pour Neo Industry du Camerounais Emmanuel Neossi.

Selon nos sources, cette co-entreprise exploitera sous licence les technologies de micro-usine Bati-Fablab du groupe CIOA, qui permettront la production sur place de 80% des matériaux nécessaires à la construction de bâtiments, ainsi que l'installation d'un Bati-Fablab pilote d'une capacité de 1000 logements par an, dans la région de l'Ouest du Cameroun.

Ce partenariat entre Neo Industry et le groupe français CIOA, apprend-on de bonnes sources, intègre également « *l'installation d'un centre de préparation et de distribution de Road Rock, la technologie économique et écologique de pavage des routes, sans apport d'agrégats ; un programme de développement visant l'implantation d'un Bati-Fablab dans chacune des 9 autres régions du Cameroun, directement ou par la cession de sous-licences ; et un contrat de procurement pour un premier programme de 100 logements destinés aux personnels du complexe industriel de Neo Industry à Kékem* ».

A l'observation, Neo Real Estate ambitionne de se positionner sur les secteurs du logement et des routes, qui font actuellement face à de nombreux défis et recèlent d'énormes opportunités d'investissement au Cameroun. En effet, officiellement, le déficit de logements dans le pays est criard, atteignant jusqu'à 1,3 million d'unités.

Par ailleurs, à cause du coût exorbitant du kilomètre de route bitumée (les granulats seuls absorbent 25% des coûts de construction), qui représente le double de la moyenne en Afrique selon le Conseil national de la route (Conaroute), le Cameroun compte seulement 7000 km de routes bitumées. Le pays entend franchir la barre de 8500 km de routes bitumées en 2020, ce qui ne représentera alors qu'à peine 17% du réseau routier national.

Le Camerounais Financial & Investment Corp projette de construire une usine d'engrais à base d'eau de mer à Kribi

Guillaume Liiga Lissouck, président du conseil d'administration (PCA) de la société camerounaise, Financial & Investment Corporation SA (Fic SA), et Marthe Angeline Mindja, directeur général de l'Agence de promotion des investissements (API), ont signé le 12 septembre dernier à Yaoundé, une convention de 6,8 milliards de FCFA. Elle est relative à la construction d'une usine d'engrais à base d'eau de mer à Kribi, cité balnéaire du sud du Cameroun.

L'usine créée par la Fic SA va fabriquer du fertilisant dénommé « SF94 » mis au point par un procédé exclusif protégé par un copyright international déposé par son inventeur français Jean Paul Normand. Sur une superficie de 4 ha, cette usine vise une production de 4 millions de litres par an. « *Cette production est susceptible de connaître un accroissement de l'ordre de 100% pour passer à 8 millions de litres de fertilisants en tout début de la quatrième année* », indique M. Liiga Lissouck. Il est par ailleurs prévu la création de 364 emplois directs.

Dans le volet social, le promoteur s'est engagé à apporter une assistance technique au gouvernement camerounais en matière de conception, d'encadrement et d'implémentation des politiques publiques relative au secteur ainsi qu'à l'introduction de cette filière dans les programmes d'enseignement et l'élaboration des curricula. Par ailleurs, la Fic SA va mettre en place au Cameroun un centre de formation et d'initiation des jeunes recrutés à ces techniques de pointe.

En partenariat avec le gouvernement, l'entreprise va opérer le transfert de technologie au profit des Camerounais suivant les spécifications du projet et réserver au minimum 30% de ces besoins en biens et services aux PME camerounaises dans le cadre de la sous-traitance locale.

L'API de son côté devra faciliter des exonérations fiscales (douane, TVA, fiscalité interne, droits d'enregistrement, etc.) à l'entreprise. Ces aspects fiscaux à la phase d'installation ne doivent pas excéder cinq ans. À la phase d'exploitation, pas plus de dix ans. « *La phase des études de projet est déjà lancée. Donc nous devons obtenir les terres à Kribi dans quelques mois, maximum deux mois* », rassure le promoteur.

Le groupe SABC déploie ses « Journées citoyennes » dans les 10 régions du Cameroun, pour promouvoir la santé et l'éducation

Du 16 au 20 septembre 2019, la caravane des « Journées citoyennes » de la SABC, le leader du marché brassicole au Cameroun, a fait des arrêts successifs dans les villes d'Akonolinga (région du Centre), Bertoua et Batouri (région de l'Est), dont les pensionnaires des hôpitaux ont reçu chacun un bidon de 10 litres d'eau minérale naturelle.

Dans les écoles visitées dans ces trois localités, le groupe brassicole qui produit également des eaux minérales (Tangui et Vitale), a conduit des activités de promotion de la santé et de l'éducation. C'était à travers la sensibilisation des écoliers au respect des règles d'hygiène et de salubrité en milieu scolaire, ou encore la distribution des kits santé de première nécessité aux établissements scolaires ayant en leur sein un dispositif sanitaire minimum.

Entre le 24 août et le 7 septembre 2019, c'était au tour de trois formations sanitaires de l'arrondissement de Batchenga (Région du Centre) et des écoliers de la ville de Mombo (Littoral), de recevoir la caravane. Elle y a distribué des lots de médicaments et équipements médicaux, ainsi que des livres et autres fournitures scolaires aux écoliers méritants.

A compter de ce 23 septembre 2019, la caravane des « Journées citoyennes 2019 du groupe SABC » va s'ébranler, apprend-on officiellement, vers les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Littoral, du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest.

« *A fin novembre 2019, ce programme orienté sur les cinq axes RSE du groupe SABC (éducation, santé, environnement, sport, arts et culture), va procurer du bonheur pour un budget de 80 millions de FCFA* », souligne l'entreprise.

TRANSPORT

La start-up Heylo lancera un service de covoiturage dès le mois de novembre 2019

« A partir du 1er novembre 2019, fini le racolage ! Voyagez avec un personnel devient facile et sécuritaire. Tu pourras trouver des passagers ou réserver ta place sur Heylo ». C'est par ces phrases que la start-up Heylo, basée dans la capitale économique camerounaise, annonce le lancement prochain de sa plateforme de covoiturage.
Concrètement, pour permettre aux propriétaires de véhicules personnels désirant voyager « en bonne compagnie et en toute sécurité » avec d'éventuels passagers en quête de moyen de transport, et faisant généralement l'auto stop sur les grands axes routiers, heylo.cm leur servira de plateforme de rencontre et de mise en relation.
Ainsi, le propriétaire d'un véhicule pourra y annoncer ses dates et itinéraires de voyages, offrant ainsi la possibilité à un voyageur lambda allant sur le même itinéraire de profiter de son véhicule contre rémunération.
Mais, pour ce faire, il faut d'abord s'inscrire sur la plateforme Heylo, qui ambitionne de recruter 5000 membres au 31 octobre 2019, indiquent les promoteurs de la start-up. A ce jour, apprend-on, la plateforme compte 1946 inscrits.
« La plateforme a été pensée de sorte que chaque membre soit identifié. C'est la raison pour laquelle nous exigeons avant de pouvoir utiliser la plateforme que vous soyez inscrit, c'est gratuit, et que vous ayez un numéro de téléphone dûment identifié » selon la réglementation, explique-t-on chez Heylo.

TIL a commencé les négociations des termes de son contrat d'exploitation du terminal à conteneurs au port de Douala

Le Port autonome de Douala (PAD) et Terminal Investment Limited (TIL), l'adjudicataire provisoire de la concession du terminal à conteneurs du combinat portuaire de Douala-Bonaberi, ont entamé, le 25 septembre, les négociations devant aboutir à la signature de la convention entre les deux parties.
Romain Simon, directeur du Business Development est à la tête des négociateurs de TIL et Maurice Djoko conduit l'équipe du PAD. «Les discussions sont menées sur la base des projets des documents contractuels transmis aux candidats dans le dossier de consultation restreinte et du modèle financier présenté par le soumissionnaire, suivant le chronogramme validé dans le règlement de la consultation», révèle PAD.
En attendant l'aboutissement de ces

négociations, l'autorité portuaire indique qu'il est attendu du nouveau concessionnaire des redevances de 357 milliards de FCFA sur une période de 15 ans. En termes de droits d'entrée, le PAD attend un montant de 24,3 milliards de FCFA payables une seule fois à la signature du contrat.
Désigné adjudicataire le 16 septembre dernier, TIL remplace DIT, filiale portuaire de Bolloré, dont le contrat a débuté en 2005 et s'achève cette fin d'année 2019. Toutefois, estimant qu'il a été injustement écarté du processus d'adjudication, le groupe Bolloré conteste la qualification de TIL. Raison pour laquelle il a saisi la Justice et le président Paul Biya pour faire tout reprendre à zéro.

L'Asecna menace de suspendre les services de Camair-Co, compagnie aérienne du Cameroun, pour une ardoise de 107 millions de FCFA

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) est très embarrassée par la Camair-Co, la compagnie aérienne à capitaux publics du Cameroun.
En effet, les sources d'Investir au Cameroun révèlent que l'Asecna a demandé, depuis le 10 septembre 2019, à la compagnie aérienne camerounaise de régler les arriérés de ses redevances dont le montant s'élève à 100,390 millions de FCFA, au plus tard le 13 septembre 2019, sous peine de suspension des services de la navigation aérienne, le même jour à partir de minuit.
Seulement, l'Asecna constate que les délais de paiement prescrits sont largement dépassés. A la date du 23 septembre, Camair-Co n'a effectué aucun paiement. Mais en plus, le montant de sa dette ne cesse de croître s'élevant ainsi à plus de 107 millions de FCFA. Dans les services internes de l'Agence, le montant de cette ardoise de Camair-Co rappelle les années 2013-2014 au cours desquelles, le recouvrement de la dette avait été impossible.
De ce qui précède, et afin de stopper cet accroissement de la créance, un reponsable au sein de l'Asecna pense qu'il est « souhaitable d'instruire nos services compétents de suspendre les services de la navigation aérienne au profit de la compagnie Camair-Co jusqu'à paiement intégral de ces arriérés ».
Les sources autorisées au sein de Camair-Co, elles, ont choisi de ne pas se prononcer précisément sur cette ardoise, mais l'une d'entre elles confesse : « De toutes les façons on a des dettes partout».

Camair Co lorgne-t-il désormais vers Airbus pour densifier sa flotte ?

Le 25 septembre 2019, l'usine d'assemblage des aéronefs Airbus A220 de Montréal, au Canada, a reçu deux hôtes camerounais. Il s'agit de Jean Ernest Ngallé Bibéhé, le ministre des Transports, par ailleurs PCA de la compagnie aérienne publique Camair Co ; et de Louis Georges Njipenji Kouotou, le directeur général de cette compagnie.
Selon nos sources, ces deux responsables du top management de Camair Co devraient poursuivre des discussions avec les responsables d'Airbus, après la visite de l'usine d'assemblage de Montréal, dans l'optique d'aboutir à un contrat de location ou d'achat d'aéronefs auprès du constructeur européen.
Après l'Américain Boeing, le principal fournisseur de la compagnie aérienne jusqu'ici, Camair Co pourrait donc se retourner vers Airbus. Sa flotte deviendrait dans ce cas l'une des plus diversifiée sur le continent. Avec à la fois des aéronefs de chez Boeing, Airbus, Bombardier, Avic International (MA 60) et plus récemment Embraer, le constructeur brésilien.

SERVICES

La FIAC fusionne avec PmExchange pour une meilleure valorisation des entreprises camerounaises

La Foire internationale des affaires et du commerce (FIAC), organisée par le gouvernement camerounais à travers la Fondation Inter-progress, et PmExchange, le rendez-vous des PME organisé par le mouvement patronal Ecam (Entreprises du Cameroun), ne feront désormais plus qu'un seul évènement.
C'est la conséquence d'une convention de partenariat signée le 20 septembre 2019 à Douala, par les deux structures, jadis en charge de l'organisation de chacun de ces évènements économiques.
La première édition de cette manifestation, en version jumelée, aura lieu, apprend-on, du 4 au 19 avril 2020 à Douala, sous le nom de baptême « FIAC PmExchange ».
Cette fusion, selon le mouvement patronal Ecam, a pour objectif de doter la capitale économique camerounaise d'un « *évènement économique majeur assurant une meilleure valorisation des entreprises, leurs produits et services, tant sur le marché national qu'international* ».

Le Camerounais Younouss Djibrine candidat au poste Vice-DG du Bureau international de l'Union Postale Universelle

Le 24 septembre 2019 à Genève, en Suisse, au cours du 3èmecongrès extraordinaire de l'Union postale universelle (UPU), la ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun, Minette Libom Li Likeng, a officiellement présenté la candidature de son compatriote Younouss Djibrine, au poste de Vice-directeur général du bureau international de l'UPU.
« *Dans la perspective du renouvellement de l'équipe dirigeante du bureau international de l'UPU en 2020, en Côte d'Ivoire, terre africaine, le Cameroun a décidé de présenter une candidature au poste de Vice-directeur général du bureau international. C'est ainsi que le choix du président de la République du Cameroun s'est porté sur M. Younouss Djibrine* », a annoncé celle qui est par ailleurs présidente en exercice de la conférence des plénipotentiaires de l'Union panafricaine des postes (Upap).
Postier de formation justifiant d'une brillante carrière, aussi bien au plan national qu'international, Younouss Djibrine est l'actuel secrétaire général de l'Upap. Sa candidature a été endossée, en février 2019 à Addis Abeba, en Éthiopie, par l'Union africaine (UA), faisant de cet expert camerounais le « candidat de l'Afrique » à ce poste.
Ce postier camerounais était au cœur de l'adoption du système des frais terminaux en 1999, à Pékin, ainsi que son corollaire qui est le Fonds pour l'amélioration de la qualité de service (Faqs). Depuis 19 ans, ce Fonds constitue l'une des principales sources de financement du renforcement des maillons faibles du réseau postal mondial.

Aussi, la ministre camerounaise des Postes et Télécoms a-t-elle invité les participants au congrès de l'UPU de Genève, à soutenir la « candidature de l'Afrique » lors des élections prévues à Abidjan, en 2020.

LEADER DU MOIS

La Camerounaise Diana Mfondoum décroche le Prix Pierre Castel 2019, grâce à sa tisane à base de Moringa

Médecin et PDG de la société « The Moringa Company », Diana Mfondoum est la lauréate 2019 du Prix Pierre Castel pour le Cameroun. Cette Camerounaise a mis en place une tisane à partir de la plante médicinale « Moringa Oleifera Lam », après avoir testé ses effets sur les patients souffrant de VIH et de malnutrition, avec une extrapolation des résultats sur le diabète, l'hypertension et l'hypocalcémie. Ses recherches ont été sanctionnées par la communauté scientifique de l'université de Yaoundé I par la mention « *très honorable avec félicitations du jury* ».

« *La santé devrait être la chose la mieux partagée entre les êtres vivants. C'est pour cette raison que je me suis engagée à lutter activement contre la plupart des fléaux qui nuisent encore à la santé des populations, empiétant lourdement sur le développement de la société. Notre vision est de promouvoir la consommation de produits faits à base de Moringa au sein des populations camerounaises et du monde entier* », affirme Diana Mfondoum. Elle devient ainsi la 2e lauréate du Prix Pierre Castel, après le sacre en 2018 de Flavien Kouatcha.

La lauréate 2019 bénéficie d'une dotation de 10 millions de FCFA, d'un coaching et de l'accompagnement de son parrain, Maître Jonathan Nyemb, avocat au barreau du Cameroun et plus jeune membre du bureau du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam). Diana Mfondoum recevra son prix le 22 novembre 2019 à Abidjan, en marge du Salon international de l'agriculture et des ressources animales (Sara 2019).

Initié par le Fonds de dotation Pierre Castel-Agir pour l'Afrique, le Prix Pierre Castel soutient et accompagne financièrement des projets portés par des jeunes entrepreneurs africains dans les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agritech et l'agro-ressource. Ces secteurs sont présentés comme des filières à forte valeur ajoutée et facteurs de réduction de la pauvreté sur le continent noir.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

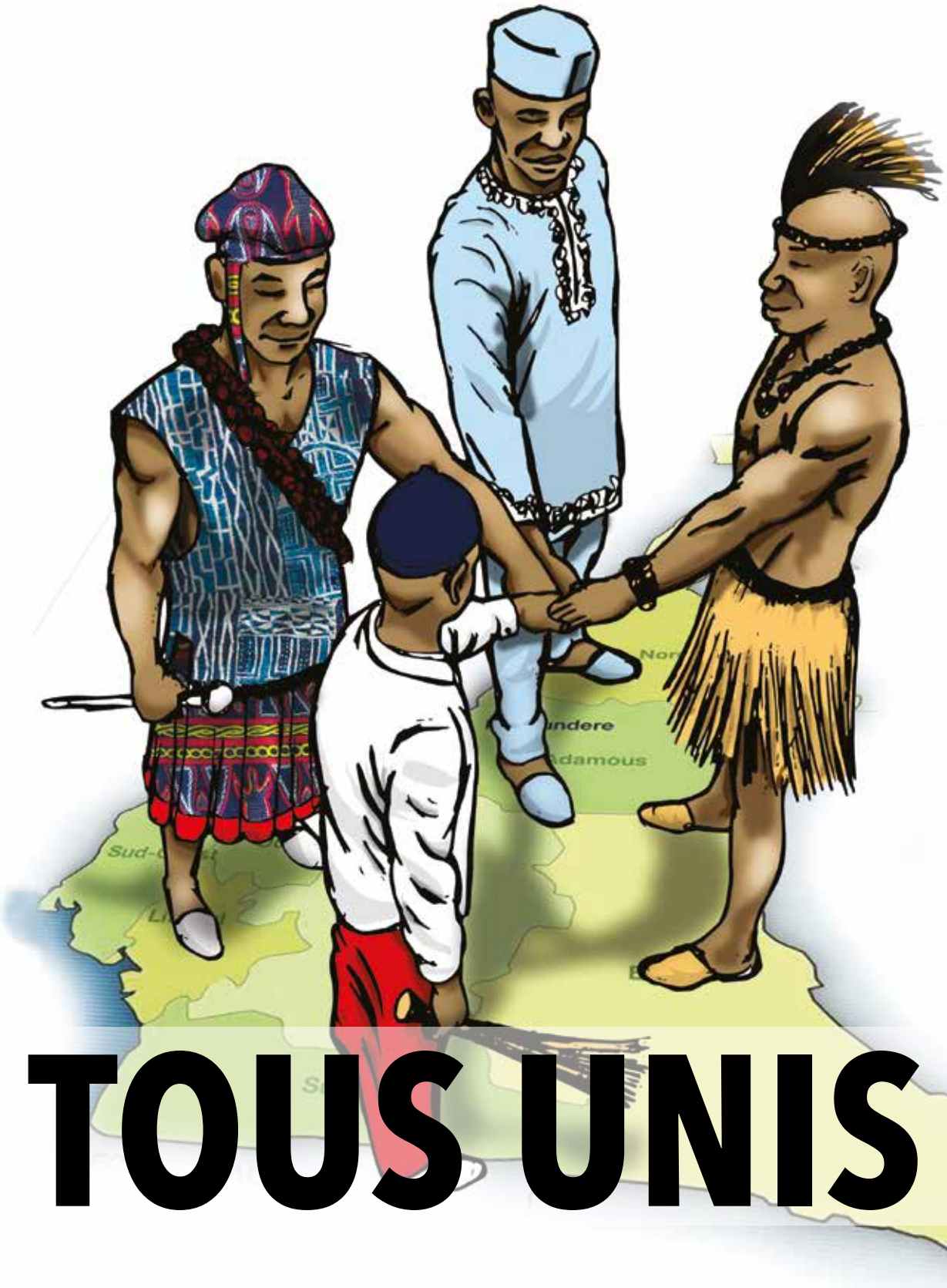

TOUS UNIS !